

Jean-Baptiste André Godin à Béchet et Dethomas, 9 juillet 1866

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (8)

Collation 1 p. (392r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Béchet et Dethomas, 9 juillet 1866, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 24/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/45494>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [9 juillet 1866](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Caisse commerciale \(Paris\)](#)

Lieu de destination 17, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris

Description

RésuméGodin autorise A. Wimy à toucher à la caisse de la banque la somme de 100 000 F pour réaliser les achats dont il a l'ordre.

NotesSur le folio 392r sont copiées la lettre de Godin à Béchet et Dethomas du 9 juillet 1866 et la lettre de Godin à A. Wimy du 13 juillet 1866.

Mots-clés

[Finances personnelles](#)

Personnes citées[Wimy, A.](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 24/06/2025

Guise le 9 juillet 1866

Messieurs Béchet et de Thomas

peintre à la cour de Guise
pour lequel je vous prie de faire une somme de
cent mille francs. Il vaudra les dépenses
dont je lui donnerai l'ordre. Il vaudra
en conséquence une somme que je vous
étais en mesure de faire et que je
peux faire. Sans garantie de la somme
à recevoir il est dans le paiement
suffisamment assuré messieurs mes
intents parfaites

Godin

Guise le 13 juillet 1866

Messieurs Sté Wimy

je vous confirme pour la somme
mon ordre d'acheter de 100 mille francs
de rente 3% établie au point indiqué
à 5% francs

suffisamment assuré monsieur mes intérêts

Godin